

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 46 (1905), p. 81-84

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__81_0

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1905

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1905

SOMMAIRE. — Adoption des procès-verbaux des séances des 21 décembre 1904 et 15 janvier 1905. — Recompenses décernées à l'occasion de l'Exposition de Saint-Louis. — Nomination définitive d'un membre titulaire — Présentation d'un membre titulaire — Correspondance. — Présentation des ouvrages : MM. A. Neymarck, D^r Chervin, L. Vassillière, le Secrétaire général — Situation financière de la Société : rapport : M. Delatour, vice-président ; — bilan, compte et budget, par M. Matrat, trésorier. — Communication de M. le D^r Lowenthal sous le titre : « Essai sur les rapports entre la mortalité et la natalité. Considérations sur la mortalité française » ; discussion : MM. Levasseur, D^r J. Bertillon, D^r Lowenthal.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. DES ESSARS. Sont adoptés les procès-verbaux des deux séances précédentes, par suite d'un retard dans la publication du numéro de janvier.

M. le PRÉSIDENT est heureux d'annoncer que la Société vient de remporter un nouveau succès à l'Exposition de Saint-Louis, à la suite de laquelle un grand prix lui a été décerné. Il ajoute que M. Levasseur a reçu personnellement la même récompense. Il croit être l'interprète de tous en adressant à notre éminent collègue les félicitations de la Société.

Conformément aux statuts, la présentation dans la précédente séance, comme membre titulaire, de M. Dolléans, est soumise à l'élection et ratifiée à l'unanimité. MM. Fernand Faure et Neymarck présentent comme membre titulaire M. Barberot, docteur en droit, demeurant à Paris, 4, rue Michelet. Cette présentation sera soumise à la ratification définitive dans la séance de mars.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL rend compte de la correspondance. Il signale : 1° la lettre de M. P. Chautard, président de la commission du conseil municipal de Paris, qui transmet à la Société un exemplaire du tableau d'ensemble des cours d'enseignement général et professionnel organisés à Paris par les associations subventionnées, dans le but d'étudier de plus près la répartition utile desdits cours, la coordination des efforts des associations paraissant préférable à leur dispersion ; 2° une circulaire du comité exécutif d'un quatrième congrès international d'assistance publique et privée qui s'ouvrira à Milan en octobre 1905, et fait appel à l'adhésion et au concours de tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre humanitaire. S'adresser, pour tous renseignements, audit comité, à l'hôtel de ville de Milan.

M. le Secrétaire général donne ensuite lecture de la liste des ouvrages parvenus depuis la dernière séance et qu'on trouvera mentionnés en détail à la fin de ce numéro, p. 116.

M. A. NEYMARCK dépose sur le bureau une brochure intitulée : *1904. Année de guerre : Année de hausse. — La guerre russo-japonaise*, dont il met un certain nombre d'exemplaires à la disposition de ses collègues.

M. le D^r CHERVIN présente une brochure ayant pour titre *le Maraichinage*, par le D^r Marcel Baudoin, Paris, 1905. Le maraichinage est un flirt spécial à certaines communes du Marais mouillé de la Vendée ou Marais de Mont. Il consiste dans un accouplement bucco-lingual — *more columbino* — qui est la règle chez tous les jeunes gens de cette région. En principe, on s'en tient au baiser ; dans la pratique, on va quelquefois jusqu'à l'accouplement sexuel.

M. Marcel Baudoin a étudié les conséquences de cette coutume sur la nuptialité et la natalité dans les différentes communes du Marais de Mont et du Bocage vendéen, et notamment dans la commune de La Barre-de-Mont où le maraichinage est particulièrement en honneur. Voici les résultats statistiques : En dix ans, il y a eu 127 mariages sur 1 500 habitants, soit 8,46 pour 1 000 habitants, ce qui est une nuptialité élevée. Au point de vue de l'étude de la natalité il faut défalquer 12 ménages qui ont quitté la commune ; restent donc 115 mariages observés sur lesquels 17 n'ont pas donné d'enfants, pendant la première année du mariage, soit 14,78 %, et 98 ont donné des enfants, soit 95,21 %. Sur ces 98 ménages, 33 ont donné des enfants *avant neuf mois* de mariage, soit 33,67 %, et 65 ont donné des enfants *après neuf mois* de mariage, soit 66,32 %.

Il résulte de cette statistique que : 1°, les mariages sont nombreux ; 2°, le tiers des filles se marient enceintes ; 3°, 85 % des mariages donnent des enfants dès la première année de mariage ; 4°, 15 % des mariages sont stériles pendant la même période, ce qui représente la proportion généralement admise comme infécondité physiologique des mariages ; 5°, les naissances illégitimes sont peu nombreuses : 12 seulement sur un total de 453 naissances.

Ajoutons que, d'une façon générale, les mariages dépassent la fécondité moyenne de la France. En effet, il y avait eu 115 ménages observés sur lesquels 17 n'ont pas donné d'enfants ; restent donc 98 ménages féconds ayant fourni 451 naissances, ce qui représente une moyenne très satisfaisante de 4,5 enfants par ménage.

Donc, le maraichinage, s'il n'est pas une habitude très correcte à recommander, n'a pas cependant, au point de vue social, un grand inconvénient puisque le mariage vient le plus habituellement *consolider* les privautés des fiançailles.

M. VASSILLIÈRE demande la parole pour faire remarquer que les mœurs assez anormales que l'on vient de signaler sont peut-être le résultat d'un phénomène ethnographique. Une région vendéenne voisine de celle du Marais, le Bocage, mais, comme elle, séparée pendant des siècles du continent français par des lagunes et par conséquent privée de voies sérieuses de communications, présentait encore au commencement du dix-neuvième siècle de fâcheuses coutumes. L'inceste y régnait sur une grande échelle, mais ce qu'il y a d'intéressant à faire ressortir, c'est que les populations du Marais signalées par M. le D^r Chervin appartiennent à la religion catholique, tandis que celles auxquelles il fait allusion descendaient de corsaires huguenots, venus des Pays-Bas, il y a quelques centaines d'années, pour exploiter les salines. Il y aurait donc là, suivant lui, un phénomène plutôt ethnographique qu'atavique.

M. le Président donne la parole à M. DELATOUR, vice-président, pour lire son rapport sur les comptes de 1904 et le budget de 1905 relatif à la situation financière de la Société. Les conclusions de ce rapport (suivies des tableaux dressés par M. Matrat, trésorier) sont adoptées à l'unanimité et des félicitations sont votées à MM. Delatour et Matrat. Ce document sera inséré dans le prochain numéro.

L'ordre du jour appelle la communication de M. le D^r LOWENTHAL, intitulée : *Essai sur les rapports entre la mortalité et la natalité. Considérations sur la mortalité française*, qui a commencé à paraître dans le numéro de janvier et se termine

dans le présent numéro. On sait que l'auteur n'admet pas le parallélisme entre la mortalité et la natalité, expression dont s'est servi M. le D^r Bertillon dans une étude publiée l'année dernière (1). Il le prouve à l'aide de nombreux documents puisés dans les statistiques officielles françaises et étrangères, et datant d'au moins soixante ans et parfois de 1800. Ces documents sont précédés d'un intéressant historique sur la question.

M. le Président donne la parole à M. LEVASSEUR, qui félicite d'abord M. le D^r Lowenthal de son intéressant travail. Il n'y a pas, en effet, de parallélisme nécessaire entre les courbes des taux de mortalité et de natalité, toutes les deux pouvant avoir un mouvement ascendant, l'une d'elles restant horizontale tandis que l'autre monte ou descend, ou bien même, ce qui est le cas en France, les deux courbes tendant à descendre. Cette question, traitée à fond dans les deux chapitres XIII et XIV du tome II de *la Population française* (Décès et Mouvement de la population française comparé à celui des populations étrangères), demande à être étudiée de très près. Il ressort de cette étude que les mouvements de mortalité et de natalité ne sont pas souvent simultanés, et qu'il s'établit entre eux, à distance, une série de compensations.

M. Jacques BERTILLON demande la parole. Il craint que M. Lowenthal ne se soit donné beaucoup de peine pour différer d'avis avec lui sur le parallélisme des mouvements de population.

Il n'y a pas parallélisme, dit M. Lowenthal, il y a « concomitance ». Va pour *concomitance* ! M. Bertillon a préféré le mot parallélisme parce qu'il a paru plus clair pour exprimer que la natalité et la mortalité ont tendance à augmenter ensemble, à diminuer ensemble, et parce qu'il semblait impossible qu'on pût prendre raisonnablement ce mot dans son sens géométrique. Il aurait pu écrire « parallélisme approximatif », mais ce second mot était superflu ; il se laissait deviner de lui-même.

M. Bertillon a dit et prouvé « que la mortalité décroît assez régulièrement du sud au nord » de l'Europe. — Erreur ! dit M. Lowenthal, car Bade a une mortalité inférieure à celle du Wurtemberg et de la Bavière et à celle de l'Autriche et de la Hongrie, quoique ces pays soient plus au nord ! Il suffit pourtant d'un regard sur un atlas d'enfant, pour voir que ces pays sont à peu près à la même latitude (entre le 45° et le 50° degré de latitude). Aussi ont-ils une mortalité supérieure (sauf différences peu importantes) à celle des pays situés entre le 50° et le 55° degré et surtout à celle des pays au nord du 55° degré.

D'une part, la nature ne se soumet guère à des formules rigoureuses ; d'autre part, les tableaux de M. Lowenthal, si ingénieusement disposés qu'ils soient, avec des signes + et des signes — destinés à faire ressortir les moindres défauts du parallélisme, n'effaceront pas l'impression que laissent les diagrammes de M. Bertillon (*Journal de la Soc. de statist. de Paris*, octobre 1904), qui se rapportent aux seize principaux pays de l'Europe observés pendant un demi-siècle au moins. On y voit clairement que la tendance constante de la natalité et de la mortalité est de s'élever et de s'abaisser ensemble.

Quelquefois pourtant, ils *paraissent* y manquer. C'est ce qui se voit au début du dix-neuvième siècle pour les pays scandinaves et la Finlande. M. Bertillon se réserve de montrer, par une étude plus étendue, dont il résume les éléments et qui sera publiée ultérieurement, qu'il ne s'agit là que d'une apparence et que c'est le cas de dire que l'exception confirme la règle. Il n'a pas d'ailleurs négligé de s'occuper de la mortalité calculée par âge.

« Si la France, ajoute M. Lowenthal, a une mortalité générale plus basse que les pays de sa latitude, et même que celle d'un certain nombre de pays situés plus au nord, cela tient... au taux très bas (le plus bas) de sa natalité, et de la proportion extrêmement basse de sa population *infantile*. » Il suffit, à cet égard, de citer les

1. Voir numéro d'octobre 1904 du Journal, p. 337 à 344.

chiffres de l'étude de M. Bertillon (1). Ces chiffres, calculés par M. Bodio, tiennent compte de la composition par âge de la population des différents pays et ne font que confirmer la diminution de la mortalité du sud au nord (28 en Italie..., 22 en France..., 17 en Suède, etc.). Assurément, la composition par âge d'une population peut masquer sa mortalité réelle, mais les différences qui séparent les pays des diverses latitudes sont trop fortes pour pouvoir s'expliquer ainsi.

Un mot, pourtant, est à retenir. « Il est évident, dit M. Lowenthal, qu'étant donné son taux, la natalité française est *pathologique*. » Le mot est de M. Bertillon; son contradicteur veut bien l'adopter, et, sur ce point, ils sont complètement d'accord.

C'est pour combattre cette natalité « pathologique », cette maladie morale qui conduit notre pays doucement à la mort, que nous devons sans trêve attirer l'attention sur ce redoutable problème social.

M. LOWENTHAL constate que M. Bertillon, en déclarant que « la marche parallèle de la natalité et de la mortalité n'est pas absolue », nie en réalité la marche parallèle, car dire que deux lignes ne sont pas absolument parallèles, c'est dire qu'elles ne sont pas parallèles du tout : elles sont, soit divergentes — c'est le cas des lignes de natalité et de mortalité de l'immense majorité des pays européens, — soit convergentes, c'est le cas de la France. Ainsi tombe l'argument, invoqué par M. Bertillon, contre ceux qui voient dans la lutte contre la mort prématurée le remède de la dépopulation — remède, *jusqu'à nouvel ordre*, unique. Car s'il est démontré que la baisse de notre mortalité est possible, l'efficacité des moyens tendant au relèvement de notre natalité reste encore à démontrer. M. Lowenthal s'étonne, toutefois, que M. Bertillon ait employé le terme de « loi de marche parallèle » alors que « le parallélisme n'est pas absolu ». Ses prédécesseurs se contentaient d'une expression moins compromettante et affirmaient « la marche concordante ». D'ailleurs, M. Lowenthal s'est attaché, dans sa communication, non seulement à combattre, mais encore à démontrer que la « concordance elle-même », loin d'être la règle, n'est qu'un *accident* et que cet *accident*, lorsqu'il se produit, est dû à l'influence de la natalité sur le coefficient de la natalité infantile; l'influence de la mortalité infantile ou de la mortalité totale sur la natalité étant généralement nulle. La natalité, en effet, — fonction de l'amour — est comme l'amour lui-même, dont le poète a dit qu'« il n'a jamais connu de loi ».

En ce qui concerne le reproche de M. Bertillon d'avoir négligé le tableau de M. Bodio, M. Lowenthal dit que ce tableau n'a pas échappé à son attention, mais qu'il lui a paru erroné. Le problème suivant : la composition selon les groupes d'âges étant en France de..., sa natalité est de 21 ‰; quelle serait sa mortalité, si la composition par âge de sa population était semblable à celle de la Suède?... ce problème ne peut être résolu par le procédé qu'a employé M. Bodio. Voici, en effet, ce procédé : M. Bodio a déterminé, par exemple, le nombre d'enfants de 0 à 1 an qu'accuserait la France, si la proportion des enfants de cet âge était la même qu'en Suède. Ce nombre, il l'a multiplié par le coefficient de la mortalité, tel que la France le fournit, sa natalité étant de 22 ‰ — ce coefficient est de 200 ‰ en moyenne. Or, si la France accuse 200 décès sur 1 000 enfants âgés de 0 à 1 an — c'est parce que sa natalité est de 22 ‰. Et si sa natalité était de 29 ‰ (celle de la Suède), la mortalité infantile serait de beaucoup supérieure à 200 ‰. Quelle serait-elle ? C'est ce qu'il est extrêmement difficile de déterminer. Bodio, d'ailleurs, n'a même pas cherché à le faire. Voilà pourquoi, les calculs de M. Bodio ayant paru erronés à M. Lowenthal, celui-ci n'en a pas tenu compte dans sa communication.

M. le PRÉSIDENT remercie M. le D^r Lowenthal, dont l'étude a donné lieu à une discussion intéressante et, vu l'heure avancée, clôt la discussion. La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Président,
P. DES ESSARS.

1. Voir numéro d'octobre 1904 du Journal, p. 349.